

Diplôme d'état de niveau 4, enregistré au RNCP le 28/01/2020,
délivré par le MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

DURÉE DE LA FORMATION : JUSQU'À 1350 HEURES SUR 2 ANS
→ RYTHME DE L'ALTERNANCE : 2 À 3 JOURS PAR SEMAINE EN FORMATION,
ET 4 SEMAINES PLEINES, LE RESTE EN ENTREPRISE

LES + DE L'UFA CORDIER

- + Un établissement neuf inauguré en 2018, équipé d'éclairage et de ventilation respectant les nouvelles normes notamment pour la santé.
- + Une structure à échelle humaine où chaque élève est entouré par une équipe pédagogique soudée et bienveillante.
- + Un salon d'application pédagogique, agencé et équipé comme un salon de coiffure. Les apprenants pratiquent au contact d'une clientèle bien réelle sous la responsabilité de leur professeur.
- + Du matériel et des équipements pédagogiques de dernière technologie : salle informatique, écrans numériques...
- + Des locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) : toilettes, ascenseur...
- + Equipement professionnel compris dans le coût global de la formation.

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Gratuit pour l'apprenti sous condition de l'accord de prise en charge par l'Opérateur de Compétence (OPCO) finançant la formation et après signature d'un contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITÉ

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap. Prise en compte des besoins de compensation (réfèrent handicap du CFA).

OBJECTIFS VISÉS

La/le titulaire du BAC Professionnel Métiers de la coiffure est un(e) futur(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- L'installation et/ou la gestion de salon de coiffure.
- La responsabilité du développement commercial.
- L'animation d'équipe dans les salons existants.
- La conception et la réalisation des prestations de coiffure, la relation avec la clientèle.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Elle/il exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- Tout type d'entreprises de coiffure,
- Secteur du spectacle et de la mode,
- Etablissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées.

TYPE DE DIPLÔME

Diplôme d'Etat de niveau 4

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 ans à moins de 30 ans (hors situation de dérogation)
- Signature d'un contrat d'apprentissage (non nécessaire pour candidater)
- Être déclaré apte physiquement (visite médicale à l'embauche)
- Être titulaire d'un CAP Coiffure ou avoir fait une seconde générale

MODALITÉS ET DELAI D'ACCÈS

- Formulaire de candidature disponible sur demande
- Entretien en vue de trouver une entreprise
- Candidature de janvier à août pour une rentrée en septembre
- Les candidatures peuvent exceptionnellement être étudiées hors de cette période dans la limite des places disponibles (nous contacter)

QUALITÉS REQUISES OU À DÉVELOPPER

- Être à l'écoute
- Courtoisie et discrétion
- Être habile manuellement
- Patience et minutie
- Avoir l'esprit d'équipe

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel uniquement
- Bilans, mises en situation professionnelle tout au long de l'année

CONTENU DE LA FORMATION

→ **Domaine professionnel :**
Techniques de coupe, de forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine. Accueil de la clientèle, conseil personnalisé pour la vente de prestations et de produits. Animation de l'équipe au sein d'une entreprise, gestion technique, administrative et financière courante d'un salon de coiffure ou exercer une activité commerciale.

→ Domaines généraux :

Physique et, économie-gestion, prévention-santé-environnement, langues vivantes, Français-histoire-géographie, enseignement moral et civique, arts appliqués, éducation physique et sportive.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en ponctuel (fin de formation)

HORAIRES EN FORMATION

Les mercredis, jeudis et certains vendredis suivant l'emploi du temps annuel, et 4 semaines pleines.
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30-17h.

POURSUITES D'ÉTUDES

BTS Métiers de la coiffure

FORMATION PROPOSÉE PAR
UFA CORDIER

MEMBRE DU
CFA EXCELLENCE PRO
FRANCHE-COMTÉ

BAC PRO | RNCP 34420

COIFFURE

BAC PRO

LES + DE L'UFA CORDIER

- + Un établissement neuf inauguré en 2018, équipé d'éclairage et de ventilation respectant les nouvelles normes notamment pour la santé.
- + Une structure à échelle humaine où chaque élève est entouré par une équipe pédagogique soudée et bienveillante.
- + Un salon d'application pédagogique, agencé et équipé comme un salon de coiffure. Les apprenants pratiquent au contact d'une clientèle bien réelle sous la responsabilité de leur professeur.
- + Du matériel et des équipements pédagogiques de dernière technologie : salle informatique, écrans numériques...
- + Des locaux adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) : toilettes, ascenseur...
- + Equipement professionnel compris dans le coût global de la formation.
- + Gratuité des manuels scolaires (ils devront être restitués en fin de formation).

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Gratuit pour l'apprenti sous condition de l'accord de prise en charge par l'Opérateur de Compétence (OPCO) finançant la formation et après signature d'un contrat d'apprentissage

ACCESSIBILITÉ

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap. Prise en compte des besoins de compensation (référent handicap du CFA).

DÉBOUCHÉS

- Employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure
- Dans les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires
- Dans les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite...)
- Gestion de sa propre entreprise, coiffeur indépendant, à domicile

PASSERELLES

Non

POSSIBILITÉ DE VALIDER CERTAINS BLOCS DE COMPÉTENCES

Non

